

Éric Villevière

a été invité à prendre la direction
du Conservatoire à Rayonnement
Départemental de la CAPI
à Bourgoin Jailleu (Isère).



Siège administratif et technique

UFF

14 rue des Maréchaux

68100 MULHOUSE

Tél. : 09 52 77 95 13

E.mail : uff@uff.cc

Site internet : www.uff.cc



L'année 2018, nous a amenés à restructurer notre bureau national, suite à une diminution drastique de la subvention que nous allouait le Ministère de la Culture.

Nous avons été contraints de licencier notre permanente Vanessa qui, pendant plus de deux décennies, a pleinement assumé sa fonction. Au cours de ce même exercice, selon les disponibilités et les aptitudes de chacun d'entre nous, nous nous sommes répartis les diverses tâches afin de pallier ce manque de compétence. Le troisième trimestre 2019 s'achève, et la canicule n'a pu assécher nos réserves financières nous permettant de mener à bien tous les projets pédagogiques initiés par Astride Jund la Présidente de la Commission musicale nationale et de renouveler le stage national de direction de batterie-fanfare et harmonie sous la baguette d'Eric Villevière et d'Arnaud Meier pour l'analyse musicale. Fin juillet, le bureau restreint, comme en 2017, s'est réuni en Alsace durant trois journées, afin de définir les actions et la politique à venir de notre confédération.

Je tiens à remercier le Bureau, le Conseil d'Administration et les membres de l'Assemblée Générale nationale de m'avoir renouvelé leur confiance pour la gestion financière de l'Union des Fanfares de France.

Bien à vous.



Jean Escaich

SACEM – UFF

Un nouvel accord de partenariat a été signé entre la SACEM et l'UFF suite à la directive européenne 2014/26/UE.

Cet accord de partenariat, conclu pour une période de trois ans, est soumis à des conditions de représentativité et de montants de droits d'auteurs réglés par l'ensemble des adhérents. L'UFF s'engage à communiquer à la SACEM le fichier des adhérents avec la dénomination, l'adresse du siège social, les numéro SIRET et RNA, et l'adresse de courriel (la transmission du fichier est sécurisé et respecte le règlement général sur la protection des données). La SACEM s'engage au maintien de la réduction adhérent de 12,5% pour les manifestations les plus modestes qui représentent plus des deux tiers des séances (séances sans aucune recette ainsi que celles dont le prix n'excède pas 6 € et dont le budget ne dépasse pas 1000 €). Pour les manifestations importantes la réduction est de 10%. Pour bénéficier de la réduction, l'adhérent doit effectuer la déclaration préalable au moins 15 jours avant qu'elle ait lieu sur le site sacem.fr ou auprès de la délégation régionale. Conformément au Code de la propriété intellectuelle, la SACEM délivre alors l'autorisation de diffusion. La réduction se perd à défaut de règlement dans les 25 jours qui suivent la date d'émission de la facture ou en cas de non remise des documents nécessaires à la détermination et à la répartition des droits d'auteur.



Les membres du Bureau de l'Union des Fanfares de France en séminaire d'été propice à la réflexion et aux travaux préparatoires de la saison à venir.

Michel Bing, président

Jean Escaich, 1^{er} vice-président et trésorier général

Frédéric Borri, vice-président

Didier Lorient, secrétaire général

Astride Jund, présidente de la Commission musicale nationale

SOMMAIRE

Interview d'Éric Villevière	3	Eurocuivres	8
Examens individuels 2019	4	La COFAC	10
Formation pédagogique	5	Nouvelles des fédérations	11
Congrès UFF 2019	6	Portrait de Sylvain Marchal	15

Mise en page : Didier Lorient

Crédit photos : fédérations régionales, Didier Lorient, Christian Marguin, Éric Marck

Éric Villevière**Un parcours riche et diversifié****Un attachement à la pratique en amateur****Une nouvelle vie professionnelle**

Il a été invité à prendre la direction du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la CAPI à Bourgoin Jailleu en septembre 2019.

**Pourrais-tu tracer les grandes lignes de ton parcours musical riche et diversifié ?**

À l'adolescence j'ai pratiqué le théâtre de manière très intense, ce qui m'a conduit à faire le choix d'un métier de scène. La sensibilité et le désir d'exprimer sont les seuls éléments qui pouvaient laisser supposer que je m'orienterais vers une carrière musicale, car après un cursus d'apprentissage de la musique assez tumultueux, je n'ai entamé l'étude du cor qu'à 18 ans à l'ENM de Villeurbanne. J'ai ensuite suivi un parcours classique via le CNSMD de Lyon, l'obtention du Diplôme d'État de professeur de cor, le Certificat d'Aptitude de professeur chargé de direction et le concours CNFPT de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique. De nombreuses rencontres artistiques ont enrichi mon cheminement et des récompenses, telles que la Fondation de France ou le Concours international d'orchestres à vent de Strasbourg, ont marqué mon itinéraire.

Alors que la plupart des personnes restent ancrées sur un poste, pourquoi fais-tu le choix de bouger régulièrement ?

Je ne peux pas supporter l'ennui ni la routine. Dès que je ne suis plus en situation de découverte et de

construction, j'ai besoin de passer à autre chose. J'en comprends la logique aujourd'hui, avec du recul : c'est lié à ma sensibilité qui doit sans cesse être en éveil et nourrie.

Trois sujets te tiennent à cœur, pour quelles raisons ?**1 – La transmission**

Il m'est fondamental et essentiel d'être en permanence en communication avec les autres. De ce fait, la pédagogie est un maillon de la chaîne, et en tant que professionnel, rien n'est plus important que d'être en relation privilégiée avec les autres. Je dirais la même chose de tous les domaines de la vie sociale.

2 – Les musiciens amateurs

Il s'agit justement d'une relation privilégiée avec les autres. J'y suis d'autant plus sensible que la pratique amateur est souvent perçue comme inférieure. Dans notre monde qui privilégie la compétition, la comparaison entre amateur et professionnel génère pour le premier un problème de confiance en soi, pour le second un complexe de supériorité, postures qui favorisent le cloisonnement et la non communication. Or ce qui est déterminant est moins la valeur relative du résultat atteint que le parcours effectué. La pratique musicale n'a de sens que si elle est complète, artistique et échangée. Amateur et professionnel



ne sont que des statuts, alors que la démarche essentielle et commune est de passer de l'état de débutant à celui d'accompli. Tous les maillons qui permettent de jalonner ce parcours ont donc leur légitimité. La place des pratiques amateurs, c'est comme les abeilles dans la biodiversité !

3 – Les instruments d'époque

J'ai étudié les instruments d'époque parce que je voulais rencontrer Michel Garcin-Marrou, cor solo de l'orchestre de Paris. Les instruments d'époque, au même titre que les instruments traditionnels et ceux de la batterie-fanfare, sont irremplaçables, leurs natures sonores sont inimitables.

Ces instruments permettent d'être dans l'intimité de la matière musicale pensée par les compositeurs. Une simple sonnerie jouée à la trompette d'harmonie ne peut pas sonner comme sur une trompette de cavalerie. Sauf à faire abstraction du son et considérer que la trompette de cavalerie est un sous instrument, ce qui reviendrait à créer une échelle de valeur inappropriée. Au nom de quoi pourrait-on prétendre que la trompette de cavalerie n'a pas d'intérêt !

Souhaites-tu ajouter quelque chose ?

Je voudrais revenir sur l'enseignement qui, à travers le réseau des écoles de musique, des conservatoires et des fédérations, est très riche en France. Je pense néanmoins que nous commettons une erreur dans la manière d'entrer en musique. Pour le débutant l'apprentissage reste trop cloisonné en apprenant d'abord les codes pour jouer ensuite. Notre système éducatif ne respecte pas suffisamment la construction de l'enfant qui apprend à parler avant d'écrire ! « J'explique-tu-fais » n'est pas du tout la même chose que « je montre-tu-fais » !

Les fanfares qui suivaient cette intuition dans leur manière de transmettre par imitation ont souvent commis l'erreur de chercher à devenir savant sur le modèle conservatoire. Je pense que le soutien et l'encadrement des amateurs exigent du professionnel qu'il donne l'exemple en immersion dans la pratique amateur.

Enfin, inspiré par les dispositifs tels que le modèle DEMOS, mon souhait est de parvenir à la mise en œuvre au sein d'un conservatoire d'un 1^{er} cycle construit sur les fondements du collectif et de l'oralité, conduisant à un 2^{ème} cycle traditionnel.

Propos recueillis par Astride Jund

Un tambour à l'Examen national

Issu de la BF de la Fraternelle de Saint-Georges d'Espéranche, William Sibut, âgé de 19 ans, a suivi son cursus d'apprentissage auprès d'Hélène Vignat. Il a été auditionné par un jury professionnel composé de MM. François-Xavier Bailleul et Armand Raucoules, tous deux chefs de musique de classe exceptionnelle, anciens directeurs du Conservatoire militaire de Musique de l'Armée de Terre et vice-présidents de la Commission Musicale Nationale de l'UFF, aux côtés de Thierry Bonneaux, professeur de percussion et directeur pédagogique du Conservatoire de Saint-Dizier, spécialiste du tambour militaire français et percussionniste freelance.



William Sibut a obtenu un Prix d'Honneur en tambour et un 2^e Prix en solfège.

L'UFF lui transmet toutes ses félicitations.

Quatre candidats en Supérieur

- > Camille Moyomont au clairon, Batterie-Fanfane de Freyming Merlebach (57)
- > Baptiste Blaise et Matthieu Moly à la batterie, Marching Band Sans Pistons d'Eloyes (88)
- > Rémy Gonin au saxophone, Echo de la Sévenne de St Just Chaleyssin (38)



Rémy



Baptiste



Camille



Matthieu



Deux d'entre eux, Baptiste Blaise d'Eloyes et Rémy Gonin de St Just Chaleyssin ont obtenu deux Prix d'Honneur qui leur donnent accès à l'Examen individuel national qui se déroulera à Issy-les-Moulineaux en mars 2020.

Quelques membres du jury

Composé de musiciens et pédagogues professionnels extérieurs au réseau



des associations fédérées, notamment en Alsace, le jury auditionne les candidats avec exigence et objectivité. Ces personnalités aux parcours riches et diversifiés apportent conseils tant aux encadrants qu'aux candidats.

De nouvelles épreuves musicales

Imitation et reconnaissance rythmique – imitation, transposition et reconnaissance mélodique, dont l'objectif est de faire prendre conscience des principes respectant la bonne chronologie de l'apprentissage d'une langue : parler, puis lire et enfin écrire. Cette approche de la transmission orale, évoquée dans le cadre du stage de Formation pédagogique (voir page 5), assez répandue dans les batteries-fanfars et harmonies-fanfars, comporte beaucoup de vertus, notamment celles de donner de l'importance au phrasé, au style, à la dynamique, à la musicalité. Ce dispositif modifie implicitement le contenu des cours de formation musicale avec l'avantage de les rendre plus vivants et attractifs. Les retours des fédérations régionales qui ont expérimenté ces nouvelles épreuves sont très positifs. Les autres responsables des fédérations sont invités à se lancer.

Les 9 et 10 février à Raimbeaucourt (59)

Soutenue par le FDVA – Fonds de Développement de la Vie Associative - l'UFF a innové avec une session de formation pédagogique destinée à tous ceux qui encadrent enfants, adolescents et adultes, et qui sont chargés de transmettre la musique dans le cadre de répétitions, d'ateliers, de cours d'initiation, d'éveil, de solfège, d'instrument ou de pratique collective.



L'intervenant

Une perle rare complètement extérieure à notre réseau et notre pratique. Pianiste hors pair, compositeur polymorphe, pédagogue inné, Jean-Michel Bossini, enseignant au Conservatoire de Toulon, a su se



mettre à la portée des stagiaires et être à l'écoute de chacun, en partageant ses connaissances très larges.

Les objectifs

- Rendre les moments de transmission vivants et dynamiques

- Mettre dans le bon ordre la chronologie de l'apprentissage du langage : le faire avant la théorisation,
- Explorer les chemins pour faire jouer ensemble des musiciens de tous âges et de tous niveaux, situation ô combien fréquente !

Le contenu

Le contenu a porté tant sur le fond que sur la forme en privilégiant toujours la musique, la dynamique, le savoir-faire et la pratique, notamment collective. L'intervenant alternait des phases théoriques et musicologiques pointues, très appréciées, et des expérimentations pratiques avec une pédagogie basée sur l'action musicale et la transmission orale : écouter, imiter, transposer et inventer, en s'appuyant sur le jeu instrumental, le chant et les percussions corporelles.

Appréciations des stagiaires

« Je suis sortie enrichie de connaissances et d'assurance en moi... Très satisfaite, je conseillerai cette formation, je vais essayer de la mettre en place dans mon école associative... Humainement et personnellement très enrichissant, voir comment appliquer cela dans mon contexte musical...

J'ai appris beaucoup de choses dans cette première journée de stage de pédagogie musicale de l'Union des Fanfares de France à Raimbeaucourt. Vivement demain...

Comment partir de 2 mesures de percu et finir par jouer un morceau que nous avons nommé *Câlin collectif*... »



Quelques stagiaires



Ce qui les a le plus intéressés

« Comme disent certains : j'ai trop kiffé ! Pouvoir jouer sans partition alors que je me cloisonnais dans le fait de devoir avoir des écrits devant les yeux...

L'aspect oral, retour à la transmission naturelle de la musique, aspect créatif et interactif...

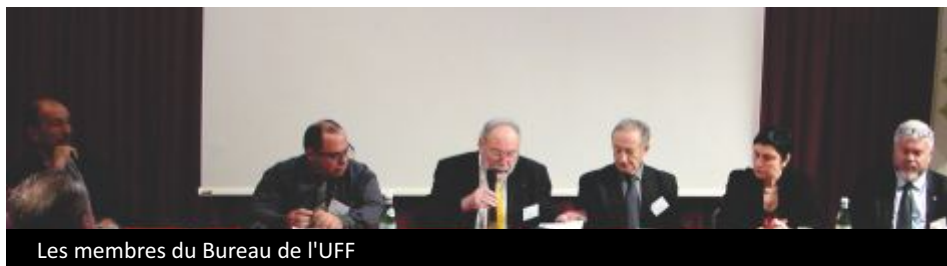
J'ai appris qu'on pouvait tous jouer ensemble, quel que soit le niveau et l'âge des participants...

L'aller-retour permanent entre théorie et pratique...

Se mettre en position d'élève pour mieux cerner leurs difficultés. Cette formation a agit comme un rappel...

Ça m'a remis clairement à l'esprit que j'ai une liberté pédagogique pour susciter l'envie de faire de la musique à mes élèves... »

Samedi 23 mars 2019 au Musée Français de la Carte à Jouer à Issy les Moulineaux



Les membres du Bureau de l'UFF

Extrait du Rapport financier

Jean Escaich, 1er vice-président et trésorier général, présente le bilan de l'année 2018. Grâce à une politique financière très rigoureuse, le déficit a pu être limité à 8 372 €, malgré la réduction drastique des subventions du ministère de la Culture. Un budget prévisionnel équilibré de charges et de produits est voté au titre de l'exercice 2019. Ce montage financier permet d'envisager l'avenir de l'UFF avec plus d'optimisme que l'an passé, et permettra de poursuivre les actions de développement musical et structurel, à hauteur du soutien accordé par les instances de tutelle. Une augmentation de la cotisation a d'ores et déjà été votée pour 2020.

Extrait du Rapport technique



Astride Jund, Présidente de la Commission Musicale Nationale présente 2018 comme l'année du coup de massue dû à la décision du ministère de la Culture de ne plus soutenir financièrement l'UFF. Cet état de fait a provoqué d'abord un choc, puis des tensions mais aussi une mobilisation en interne. Les actions musicales et pédagogiques ont pu être menées à bien grâce aux membres du Bureau, du Conseil d'Administration et des deux vice-présidents de la Commission musicale nationale. Le stage national de direction d'orchestre, soutenu financièrement par le FDVA – Fonds de Développement de la Vie Associative, a été accueilli par la fédération Nord – Pas-de-Calais. Durant 6 jours 14 stagiaires venus d'Alsace, d'Île de France, de l'Isère, de Midi-Pyrénées et Hauts de France ont bénéficié des com-

pétences, de la complicité et de l'efficacité des deux intervenants de toujours : Éric Villevière et Arnaud Meier. Les remerciements vont à Laurent Liegeois, à son équipe et aux orchestres qui ont permis aux stagiaires de s'entraîner et d'expérimenter : le Ch'ti Brass de Florighem, la Batterie-Fanfara de Roncq, les harmonies de Burbure, Divion et Labeuvrière. L'UFF a innové avec une première session de stage de Formation pédagogique destinée à tous ceux qui sont chargés de transmettre la musique. Soutenue par le FDVA, cette formation a réuni des encadrants aux profils très différents. Enseignant au Conservatoire de Toulon, Jean-Michel Bossini, le formateur, a su se mettre à la portée des participants, être à l'écoute de chacun, tout en partageant ses connaissances très pointues. À condition de trouver le financement, ce stage sera reconduit en Hauts de France et décliné en PACA et Basse-Normandie. Au sein de toutes les fédérations régionales, les responsables se sont attachés à réunir les orchestres autour d'actions diverses : festivals, concours d'ensembles, rencontres, examens et formation qui ont pour but de mobiliser les encadrants et les dirigeants des associations, de motiver les musiciens, et d'animer les territoires. L'UFF a assuré l'accompagnement des associations dans le cadre de l'Appel à projet du Fonds d'Encouragement aux Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs. En 2018, trois dossiers ont été retenus, présentés par des associations de la Fédération Hauts de France : le Marching Band Quercitain de Le Quesnoy, l'Harmonie municipale de Lille-Centre et l'Orchestre d'Harmonie de Lille-Fives. L'UFF a accompagné les fédérations

régionales pour l'élaboration de leurs actions musicales et pédagogiques, et de la rédaction de dossiers de demandes de subvention, comme la Fédération des Pays-de-la-Loire où un plan global d'actions a été échafaudé. Dans le cadre des examens individuels, une très forte mobilisation de plusieurs fédérations régionales s'est opérée pour l'élaboration des épreuves d'évaluations, sous le contrôle de la Commission musicale nationale.

Extrait du Rapport moral

Michel BING, Président, revient sur le désengagement de l'État envers l'UFF en terme d'aide financière. À l'origine de cette décision, le ministère de la Culture devait trouver des fonds pour développer le chant choral en milieu scolaire. À partir de 1999 des conventions pluriannuelles d'objectifs ont fait l'objet de bilans et justifications avec l'inspecteur en charge de la pratique en amateur. Depuis 2014, les inspecteurs étaient absents à ces réunions pour céder la place à des fonctionnaires généralement non musiciens. Ces derniers reprochent à l'UFF l'effritement de la dynamique associative, la difficulté de recueillir les informations sur les sociétés, la difficulté à trouver un renouvellement de personnes et d'engagement, ainsi qu'une vitalité qui permettrait de faire avancer les orientations du projet associatif.



Fabienne Liadzé maire adjointe à la culture d'Issy et le président

Par ailleurs, certains ont revendiqué la volonté de changer la dénomination de notre confédération et de l'ouvrir à tous les types de pratique musicale. Ces deux propositions ont été rejetées par le plus grand nombre. Cette phase de réflexion n'était pas du temps perdu car beaucoup d'administrateurs étaient dans le doute. Les musiciens professionnels de la périphérie associative ne considèrent



pas le mot fanfare comme connoté, mais lui attribuent une valeur noble qui fait référence à la cour, aux instruments à vent, ou encore à la musique de scène au théâtre ou à l'opéra. Cela a été un long processus qui a aidé l'UFF à se positionner sur son activité, sur la perception des musiciens des associations affiliées et de son public. Malheureusement, Laurent Liégeois, fer de lance de ces deux propositions, mais ô combien actif avec sa fédération régionale et pour la maintenance

informatique de l'UFF, a démissionné par honnêteté intellectuelle en tant que secrétaire général et vice-président. Il a été suivi par Jacky Desclos également vice-président. Les deux restent présidents de leurs fédérations régionales et continuent à siéger au conseil d'administration de l'UFF. Michel Bing les remercie pour leur implication à ses côtés durant ces années. Frédéric Borri, président de la Fédération PACA, professionnel de l'éducation musicale et Didier Lorient, président de la Fédération Pays-de-la-Loire, fonctionnaire territorial, leurs ont succédé aux postes de vice-président et de secrétaire général. Dans le cadre d'un environnement musical plus large, une très grande majorité des présidents des fédérations régionales n'a pas souhaité donner une suite favorable à un rapprochement plus étroit avec les autres confédérations (sous forme de fusion ou d'absorption), tout en exprimant la volonté de développer ou poursuivre des coopérations sur les actions usuelles ou événementielles. Cette volonté de préserver une

indépendance n'écarte aucune forme d'ouverture et de partenariats avec les autres sphères musicales. Affiliée à la CAMPA, Coordination des Associations Musicales de Pratique Amateur, actuellement en veilleuse, l'UFF en a été le membre le plus actif pendant plus d'une dizaine d'années. Michel Bing a fortement plaidé pour le maintien de l'UFF à la COFAC, Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication, l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Le Bureau et le Conseil d'administration de l'UFF se sont organisés en différentes cellules administratives et techniques afin de continuer à satisfaire aux attentes des adhérents et construire l'avenir de l'UFF à travers un plan de développement structurel et musical. Les institutions et les adhérents peuvent ainsi constater que l'UFF a de la ressource. Pour conclure, Michel Bing remercie les membres du CA, en particulier le 1^{er} vice-président et trésorier général Jean Escaich qui l'a soutenu dès la première heure pour sauvegarder l'UFF.



Nicolas Dromer et Rémi Joussemet, trompettes – Camille Lebrequier, cor – Fabien Cyprien, trombone – Olivier Galmant, tuba

Un très beau concert dans un magnifique écrin

Le Quintette de cuivres de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris a conclu ce congrès dans le très bel espace « conférence » du Musée. Un programme très éclectique a parcouru les pièces et arrangements de Tylman Susato, Giles Farnaby, Georges Bizet, Nino Rota, Henry Mancini, Dmitri Chostakovitch et Leonard Bernstein. Les congressistes étaient ravis de ce moment musical avant de reprendre la route du retour.

Atelier dédié à la communication

L'UFF a sollicité l'Agence CAPAC de Strasbourg pour échanger sur les pistes et moyens de communication utiles au réseau des associations culturelles, qu'il soit local, régional ou national. L'intervenante, Cécile Haeffele a détaillé avec clarté et méthodologie un exemple de plan de communication d'un ensemble musical, en invitant d'abord les responsables des associations à répertorier les forces, les valeurs et les bienfaits propres aux ensembles à vent, à lister les bénéfices des actions pour les participants et le public, et à identifier les partenaires et éléments existants sur les territoires. Afin de traiter les problèmes auxquels sont confrontés les dirigeants d'associations, à savoir recruter des jeunes musiciens et promouvoir les prestations, des stratégies différentes sont à adapter aux deux cibles principales que sont les musiciens, les mélomanes et le grand public d'une part, et d'autre part les partenaires potentiels et les collectivités organisatrices d'événements. Elle a ensuite traité des médias, des outils spécifiques et des éléments de langage à utiliser pour interpeller les différentes cibles. Avant le débat elle a également cité un ensemble de ressources accessibles à chacun. Les échanges ont été fructueux et plusieurs témoignages de responsables associatifs ont confirmé ses thèses.



Adhérente à l'UFF, Eurocuivres organisait du 18 au 29 juillet 2019 la 21^e édition du festival et de l'académie en pays de Montbéliard
www.eurocuivres.com

Christian Marguin, tubiste amateur, ex secrétaire général de la Fédération Rhône-Alpes de l'UFF, ex musicien des Batteries-Fanfars de St Laurent de Mure et St Georges d'Espéranche, actuellement membre de l'Harmonie-Fanfane de Bruebach dans le Haut-Rhin, partage son vécu à l'issue de sa 3^e participation.

Le concept est né dans la tête de passionnés de la musique, partageant la destinée du groupe Hexagone, parmi lesquels le Président de l'association Jean-Philippe Chavey, mais également le trompettiste Pierre Dutot et d'autres. Attachés à leur région, les accords sont vite trouvés avec les villes de Bethoncourt et Valentigney, puis suit tout le pays de Montbéliard. Le concept qui allie un festival et une académie pendant dix jours est une véritable invitation à la découverte musicale. Trompettes, cors, trombones, euphoniums, tubas et percussions résonnent dans une région qui mérite d'être visitée.

Une académie à Valdoie (90)
 Cette année 2019 a regroupé 153 musiciens de tous niveaux



(du presque débutant au confirmé), de 7 à 77 ans, originaires des quatre coins de la France et même de plus loin, dans le seul but d'apprendre, de se perfectionner et de partager. Ils viennent d'horizons divers : harmonies, fanfares, écoles de musique, conservatoires, etc. Parmi eux, 86 jeunes mineurs inscrits au centre de vacance (déclaré Jeunesse et Sports) de l'Académie, encadré par des animateurs qualifiés. L'organisation pédagogique repose sur une répartition entre le travail par classes d'instruments le matin permettant une prise en charge individuelle, une pratique musicale d'ensemble l'après-midi et les concerts du Festival le soir, favorisant la rencontre avec des musiciens professionnels d'horizons et de styles variés. Le travail des stagiaires s'articule en différents points adaptés à leur niveau et à leurs attentes : projet personnel et/ou préparation aux concours d'entrée dans les conservatoires. L'équipe

pédagogique est composée de 22 professeurs, musiciens renommés au plan national et international, venant aussi bien de France que du Venezuela, Suisse ou Tawain. Chaque matin, les artistes en concert la veille proposent des master classes aux stagiaires, permettant cette rencontre enrichissante et rare entre musiciens professionnels et amateurs. Chacun travaille en musique d'ensemble dans trois orchestres en interprétant, entre autres, des pièces spécialement arrangées par les chefs Rémy Abraham, Pascal Bouton et Cédric Martinez. L'étape ultime de ces dix jours est la présentation du grand orchestre regroupant stagiaires et professeurs à la salle de la Roselière de Montbéliard, sous la baguette de Rémy Abraham.

Animations et rencontres...
 Eurocuivres, c'est aussi des Animations-Rencontres avec des jeunes de centres de loisirs, de centres médicaux ou de centres sociaux, ou encore



des maisons de retraite et des animations de rues, de marchés, dans le but de faire découvrir une culture musicale souvent méconnue. Présenter des instruments, faire découvrir un répertoire musical varié, initier à la pratique d'un instrument, présenter la réalité de la vie d'un musicien avec le travail qui l'accompagne, ce sont ces animations qu'Eurocuivres propose également sur le territoire.

Un festival avec Adam RAPA

14 concerts en dix jours, tous gratuits et ouverts à la population, voilà le programme 2019, après l'accueil remarqué du German Brass en 2018. Il fallait relever le challenge. Les communes de Bethoncourt, Blamont, Exincourt, Pont de Roide-Vermondans, Valentigney, Voujeaucourt et bien sûr Montbéliard ont accueilli des musiciens chevronnés en formations diverses et variées proposant une diversité musicale qui témoigne de la richesse des cuivres et percussions. L'ensemble Double Face, le quatuor Elius (présent aux quatre coins du pays de Montbéliard) ou encore la Musique militaire Grand Ducale du Luxembourg ont



Le grand orchestre des stagiaires et professeurs (180 musiciens)

enchanté les premiers jours du festival. Puis Patrick Carceller, Geneva Brass, Local Brass, Octotrip et Brass Minister ont pris le relai. Une soirée dédiée aux percussions avec Michael Burritt et les professeurs de l'académie, et Bokeh Tuba Quintet avec ses deux euphoniums, un saxhorn et deux tubas ont occupé la scène de la deuxième partie de ce 21^e festival.

Une soirée toujours très attendue proposée par l'ensemble des professeurs d'Eurocuivres : cette année l'orchestre accompagnait l'exceptionnel jazzman américain Adam Rapa, incroyable trompettiste qui après avoir enchanté le nombreux public de la Roselière, a offert un cours de près de trois heures aux stagiaires de l'académie le lendemain matin. Enfin le concert de clôture, avec ses ensembles par pupitre d'instruments composés des stagiaires, ses trois ensembles orchestraux et le grand orchestre final (180 musiciens), ont enchanté le nombreux public, parents et amis qui ont fait le déplacement à Montbéliard.

Eurocuivres Asia

Pour la seconde année consécutive, les dirigeants d'Eurocuivres ont exporté leur savoir-faire et leur passion en Asie. En partenariat avec l'université nationale Dong Hwa de Tawain et le Dong Hwa Symphonic Wind Band, professeurs français et taiwanais ont proposé le même travail en académie à des musiciens asiatiques, souvent excellents techniciens, mais peu habitués à la pédagogie de groupe telle que nous la concevons en Europe. Comme en France, l'académie va de pair avec le Hualian international Winds Festival. Un concours d'instrumentistes permet de récompenser les meilleurs musiciens, un des prix est l'accueil à Eurocuivres en France. Dès l'année prochaine, il se murmure qu'Eurocuivres Asia pourrait prendre une dimension exceptionnelle...à suivre.

Félicitations et remerciements

Au président Jean-Philippe Chavey, à son épouse Barbara et sa garde rapprochée de bénévoles, aux professeurs et animateurs, aux élus du Pays de Montbéliard et aux partenaires institutionnels et mécènes, au public nombreux qui remplit chaque soir les salles de concert, et aux stagiaires dont beaucoup se sont donné rendez-vous pour 2020.

Christian Marguin



Les professeurs de l'académie

Jean-Philippe Chavey est diplômé du Conservatoire national supérieur de Lyon dans les classes d'André Fournier, Michel Molinaro et Michel Garcin-Marrou, où il obtient un Premier Prix à l'unanimité en 1989. Titulaire du Certificat d'Aptitude de professeur de cor, il a obtenu le Premier Prix à l'unanimité de musique de chambre du Concours international de Guérande avec le quintette à vents "KHEOPS". De 1992 à 1995 il est soliste à l'Orchestre National du Capitole de Toulouse. Actuellement il est professeur de cor au Conservatoire à Rayonnement Régional de Nancy et au Pôle Supérieur de la Haute École des Arts du Rhin du Conservatoire de Strasbourg. Depuis 2008 il est aussi corniste à l'Orchestre National de Lorraine.





La COFAC – Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication – rassemble plus de 25 fédérations regroupant environ 40 000 associations œuvrant dans les différents champs culturels tels que patrimoine, théâtre, musées, musique (écoles et ensembles), cinéma, écoles de cirque, foyers ruraux, MJC, festivals et festivités. La COFAC est le « pôle culture » du Mouvement associatif français et permet aux acteurs membres d'agir de manière concertée sur la place des associations, des bénévoles, des amateurs et des usagers dans l'élaboration des politiques culturelles. Elle fait entendre la voix des associations et des fédérations sur cinq thèmes : place et reconnaissance des pratiques en amateur, rôle des associations dans l'éducation culturelle et artistique, besoins en financement des associations et de leurs réseaux fédérés, activité humaine dans les associations (saliariat, bénévolat), structuration du secteur et enjeux européens des associations culturelles.

Le 15 février 2019 la COFAC a célébré son 20^{ème} anniversaire au CESE, Conseil Economique, Social et Environnemental au Palais d'Iéna à Paris. Cette Rencontre a été l'occasion pour chaque fédération affiliée de se présenter. Astride Jund accompagnée de Monsieur Raucoules, respectivement présidente et vice-président de la Commission musicale nationale de l'UFF, a exposé les missions, les actions et les valeurs de l'UFF.



L'amphithéâtre du Palais d'Iéna

L'objet principal de la journée a été la signature de la **Charte d'engagements réciproques entre le ministère de la Culture et la COFAC**.

Dans son discours prononcé devant le ministre, Marie Claire Martel, Présidente de la COFAC depuis 2015, disait : « cette charte traduit notre absolue volonté de liberté de mener des projets associatifs citoyens partout sur le territoire. Elle traduit notre volonté d'égalité afin que la culture rayonne partout sur le territoire, y compris là où les institutions culturelles publiques ne sont pas présentes. Elle traduit notre besoin de fraternité, notre besoin de vivre la diversité culturelle, dans le respect de chaque personne. Elle a pour ambition d'être co-construite et déclinée en région. »

L'enjeu est de porter collectivement les projets de chacun, sans que l'on puisse nous opposer les uns aux autres, de construire une parole collective qui montre notre souci de passer d'une « culture pour tous » à une « culture avec tous ».



M-Claire Martel, présidente de la COFAC et Franck Riester, ministre de la Culture

Le ministre de la Culture a vivement conseillé aux DRAC – Directions régionales des Affaires culturelles – de rencontrer les interlocuteurs des COFAC.

Déclinaison de la charte en région

Le 16 juillet les membres de la COFAC se sont retrouvés pour leur Université d'été à Avignon afin de travailler sur les possibilités de décliner cette charte en région. Tenant compte de la réforme territoriale, les COFAC régionales sont des opportunités de repenser un dialogue sur les territoires entre associations membres mais aussi avec les autres acteurs associatifs et culturels. Il s'agit de rendre visible chaque association et ses projets, en respectant chaque acteur sur le territoire, en faisant cohésion au niveau territorial et régional. Il s'agit de favoriser la

démocratie associative, faire en sorte que chacun, petit, moyen, grand, puisse s'exprimer au sein des COFAC régionales, et porter son action.

Les COFAC régionales doivent être considérées comme des lieux de synergie avec une stratégie relationnelle pour porter ensemble les actions de tous.



Vincent Niqueux (JM France), M-C. Martel, A. Jund et M. Bing

Marie-Claire Martel, présidente de la COFAC, siège au Conseil Economique Social et Environnemental – CESE – notamment à la section de l'éducation, de la culture et de la communication, où elle représente le groupe des associations.

Elle est rapporteur du travail « Vers la démocratie culturelle » qui a été adopté par l'assemblée le 15 novembre 2017. N'hésitez pas à consulter le document complet ou la synthèse via : <https://www.lecese.fr/travaux-publies/vers-la-democratie-culturelle>



Alsace

Alexandre Jung

Le nouveau chef d'orchestre du stage de BF à la tête du Conservatoire de Mulhouse



Il mène une double carrière de directeur d'établissement d'enseignement artistique et de chef d'orchestre. Formé au CRR de Strasbourg, au conservatoire d'Esch-sur-Alzette (Luxembourg) et à l'Ecole Normale de Musique de Paris, il continue à se perfectionner auprès des chefs d'orchestre Douglas Bostock, Jan Cober, Claire Gibault et Kenneth Kiesler. Il a été finaliste lors de prestigieux concours : 54^{ème} Concours International de Jeunes Chefs d'Orchestre de Besançon, the Donatella Flick-LSO Conducting Competition 2016 de Londres et the 18th World Music Contest de Kerkrade. Chef de la Musique de la Police Nationale de 2007 à 2010, il poursuit son engagement pour l'essor des ensembles à vent, développe son activité symphonique et opératique sur le plan international. Directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Saverne jusqu'en 2019, il est nommé au poste de directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental – musique, danse et théâtre – de Mulhouse. L'UFF lui souhaite beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions et se réjouit des projets qui pourront naître d'une collaboration future.

Harmonie-Fanfare de Bruebach, la 2^e nuit de la musique militaire

Le 23 février 2019, la soirée a été somptueuse grâce à la volonté des organisateurs, Jean-Pierre Bing et les musiciens de l'Harmonie-Fanfare de Bruebach, de proposer un festival ambitieux auquel ils avaient convié quatre autres

ensembles réputés. Plus de 900 spectateurs se sont régalés des prestations haut de gamme de 160 musiciens français et allemands. Grâce au bouche-à-oreille, toutes les places étaient occupées et plus de 200 personnes ont dû être refusées.

Un show chorégraphié de quatre heures a permis à chaque groupe de se produire en tenue de parade dans un répertoire qu'il maîtrise à la perfection. Le spectacle, un mini festival tatar, a recueilli tous les suffrages. En première partie, la Fanfare des sapeurs-pompiers de Kuttosheim dirigée par Éric Thomann, jeune musicien de la Fanfare de la Garde Républicaine de Paris, a ouvert les réjouissances avec une parade en escargot, suivie par les Allemands du Musikverein Zienken qui ont donné une prestation très rythmée. La Fanfare de cavalerie des sapeurs-pompiers de Schleithal, lauréate en division d'Excellence du concours national 2012 de l'Union des Fanfares de France, a joué tout en finesse pour conclure avec la célèbre marche des trompettes d'Aida, reprise en chœur par les spectateurs. Les Celtics Rieds/Pipers de Riedisheim ont fait une entrée sonore en costume traditionnel au son des bombardes, cornemuses et percussions. Le public enchanté s'est mis à fredonner avec eux le fameux *Amazing Grace*.

Avant le final éblouissant qui a rassemblé l'ensemble des participants, les 55 musiciens de l'Harmonie-Fanfare de



Bruebach, dirigés par Denis Federspiel et présidés par Daniel Bing, ont interprété avec panache un programme très varié comprenant le célèbre succès de Whitney Houston *I will always love you* chanté par Peggy Hecklen. Un grand bravo et vivement la troisième édition !

Extrait des quotidiens régionaux
L'Alsace et les DNA

Basse-Normandie

St Pierre en Auge, une rencontre musicale régionale

Le 1^{er} festival « Saint-Pierre en Fanfares » s'est déroulé les 11 et 12 mai à Saint-Pierre en Auge. À l'initiative de la Fédération de Basse-Normandie de l'UFF, cette manifestation a eu le soutien de la municipalité pétruvienne et de Festi en Auge, organisme culturel municipal. Plusieurs mois de préparation réunissant les protagonistes ont permis de concevoir le programme des festivités musicales.



En ouverture du week-end, l'Ensemble musical l'Avenir Caennais, créé en 1964, présidé et dirigé par Jacky Desclos, a donné un concert gratuit le samedi soir. Le dimanche était réservé au Festival avec une grande parade et un show dans les rues de la ville, animé par les 7 formations présentes. Un public venu nombreux a pu apprécier la qualité des prestations de près de 140 musiciens réunis pour un Final. Deux pièces ont été interprétées par l'ensemble des formations sous la direction de Jean Pierre Tailleboscq, directeur de la Fanfare Municipale Pétruvienne et doyen des chefs de musique et par Lucas Girard, âgé de 18 ans, élève au Conservatoire de musique à Rayonnement Régional de Caen, plus jeune chef et directeur musical de la Fanfare Saint Jacques de Ceny-Bois-Halbout. Après ce Final, Monsieur le Maire félicita chaleureusement les musiciens et remercia Jacky Desclos, président de la Fédération de Basse-Normandie de l'Union des Fanfares de France, pour l'excellente organisation de cet événement, en émettant le souhait qu'il y ait une autre édition.



J. Desclos et R. Ponty

Le Président régional a remercié le Comité d'Organisation ainsi que les sept formations pour leur participation désintéressée et la qualité de leurs prestations qui ont contribué à rehausser le travail du monde amateur.

Le public, le vice-président du Conseil Départemental du Calvados, les élus municipaux se sont exprimés par ces quelques mots : « Nous pouvons vous assurer que les Pétruvien et les Pétruviennes ont passé un moment agréable aux sons des divers orchestres ». Les médias étaient au diapason, le Journal du Pays d'Auge a titré : « Le résultat à été un réel succès, ce festival a ravi un public de tout âge ». Cette rencontre était présidée par M. Jacky Marie, maire de Saint-Pierre en Auge, Mme Françoise François, maire adjointe à la culture et M. Rémy Ponty, président de la Fédération de Haute-Normandie de l'UFF.



**Pierre Lebaudy,
une vie au service de la musique**

Les Troubadours musiciens du bocage normand ont donné leur concert de printemps le 27 avril dernier. La soirée s'est déroulée, sous la présidence de M. Michel Roca, maire de Vassy Valdalrière et vice-président du Conseil Départemental du Calvados, et de M. Jacky Desclos, président de la Fédération de Basse-Normandie de l'UFF. Cette soirée a été l'occasion d'honorer M. Pierre Lebaudy, 90 ans et toujours trompettiste au sein de cette formation, avec la Médaille de fidélité musicale de l'UFF pour 80 années de musique sans interruption.

Jacky Desclos

Hauts de France

Eldorado, la saison culturelle made in #Lille3000

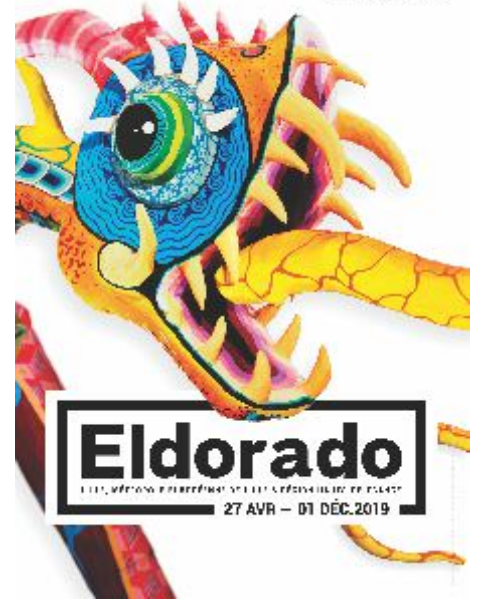
Eldorado, la saison culturelle qui rassemble professionnels et amateurs; Eldorado, une opération dont la fédération Hauts-de-France est partenaire.

En 2004, Lille devenait capitale européenne de la culture. Quatre ans plus tard, le film « Bienvenue chez les ch'tis » parachevait la mue d'une ville et d'une région jusque-là uniquement vue sous le prisme des difficultés économiques. Depuis, Lille a organisé tous les 3 à 4 ans une saison culturelle d'ampleur, répartie sur plusieurs mois et dans plusieurs lieux, souvent réhabilités pour l'occasion. Souvenez-vous en 2015, le concours national des Fanfares de France était partenaire de l'édition intitulée « Renaissance ». Grâce à ce partenariat, le concours avait pu se tenir au Grand Sud et à la Gare Saint-Sauveur, devenue le principal lieu de vie culturel ouvert à tous. Fidèle aux traditions du nord, une saison Lille3000, ça commence par une parade. Oui, un défilé « 2.0 » constitué de chars dans une tradition qui mixe le carnaval (encore très présent dans la région de la Côte d'Opale), les orchestres, les chars et les démonstrations scénographiques.

À noter que l'association Art Point M a grandement contribué à réaliser les masques et les costumes. Art Point M ? c'est l'association qui avait accueilli une de nos batteries-fanfares lors de leur festival électro. Pour 2019 le thème retenu était Eldorado, cette cité mystérieuse richissime que personne ne trouva jamais. On a souvent demandé à Martine Aubry, maire de Lille, comment elle s'y prenait pour faire venir des mexicains et d'une manière générale des centaines de personnes d'Amérique du sud pour parader dans le nord de la France. Et bien nous allons vous révéler le secret : 95% des danseuses, danseurs, musiciennes et musiciens sont des ch'tis pur souche ! Vous prenez des ch'tis vous les formez à parader, à

réaliser leur costume, leur masque... et le tour est joué !

Lille3000



C'est ainsi que Lille3000, l'association culturelle qui chapote cette opération, a réussi depuis 15 ans le coup de maître de rassembler les forces culturelles de la région autour de la parade, et pas seulement : lancée le 27 avril, la saison s'achèvera en décembre. Parade, expositions, fêtes, très bien... mais les orchestres dans tout cela ? C'est ici que la volonté politique couplée à la richesse du terreau régional a joué sa meilleure partition. Confiée à Hervé Brisse, tuba solo à l'Orchestre National de Lille, la coordination des projets Musique a décidé de faire de la parade et de l'évènement un puissant résonateur pour nos harmonies. De plus, l'édition 2019 est la première à avoir pris la dimension de la toute nouvelle région des Hauts-de-France : l'évènement ne s'est pas cantonné à Lille et sa métropole, mais a couvert toute la région. De plus, un gros effort a été fait pour que l'opération soit accessible au plus grand nombre. Lille3000 a ainsi conçu une formule « à tiroirs », chaque harmonie pouvant choisir de prendre tout ou partie de ce qui était proposé. Avant d'aller plus en détail, signalons que le rôle de notre fédération a surtout été d'être un relais de communication efficace, d'assurer le suivi des échanges, et de donner un coup de main à l'organisation de la grande parade, où une dizaine de béné-

Nouvelles des fédérations

voles ont contribué à la réussite d'un événement retransmis en différé sur France 3, qui a rassemblé quelques centaines de milliers de personnes. L'Harmonie de Lille-Centre a fièrement représenté l'UFF. Revenons à cette formule à tiroirs, car un effort conséquent a été réalisé pour que personne ne soit laissé sur le bord du chemin. Les orchestres ont pu choisir :

- **Mexicana**, création de Thierry Deleuryelle, œuvre déambulatoire pour orchestre d'harmonie constituant le thème musical principal de la parade. Mais attention, les orchestres ont pu bénéficier de morceaux venus tout droit du Mexique ; et un orchestre d'harmonie du Mexique a montré tout son savoir-faire. L'occasion d'apprendre qu'au Mexique il y a des milliers d'orchestres d'harmonie.

- **Eldorado**, œuvre de concert, création de Thierry Deleuryelle, a été écrite en plusieurs niveaux de difficulté. La mise en place de cette œuvre était l'occasion pour les harmonies de rencontrer le compositeur et de participer à une session de formation à la direction d'orchestre. Nos amis de l'Orchestre d'harmonie de Lille-Fives ont été aux premières loges pour accueillir les sessions de direction d'orchestre.



La Parade : un défilé 2.0

- **Macchu Picchu**, conte musical d'une heure, a été conçu pour différentes formations (orchestre junior, ensemble instrumental, orchestre d'harmonie, chœur enfants et adultes ad libitum) sous différentes formes (avec narrateur, avec acteurs). Eric Bourdet pour la musique et Sébastien Godffroy pour le texte, ont emmené le spectateur dans les méandres du Pérou à la recherche de cette cité mystérieuse. Le conte musical a été l'occasion pour les harmonies qui l'ont mis en place de travailler avec des compagnies de théâtre, des classes des

écoles primaires ou sous bien d'autres formes.

Munis de ces formules « clés en main », les orchestres ont eu la mission de produire Eldorado aux 4 coins de la région. 5 harmonies de notre fédération y ont pris part. Au total, plus de 50 concerts « Eldorado » ont eu lieu et, compte tenu de la diversité de l'offre, aucun concert n'a ressemblé à l'autre. On peut donc constater qu'Eldorado est une parfaite réussite d'un échange gagnant – gagnant entre une volonté politique de créer et capitaliser sur un engouement culturel populaire et des pratiques en amateur amenées à sortir des sentiers battus. La saison s'achevant en décembre, si vous passez par Lille ne manquez pas les expositions :

<https://www.eldorado-lille3000.com/>

Eldorado, une opération qui ne fait pas que des heureux ! Autant le dire, Eldorado est une opération au budget conséquent (9 millions d'euros dont 70% d'argent public). Un collectif s'est formé sous le nom d'Elnorpadcado pour dénoncer une opération selon elle « plus encline à valoriser Lille dans les médias que d'aller aux pratiques culturelles plus quotidiennes, moins clinquantes ». Quoi qu'il en soit, l'édition précédente aurait généré 65 millions d'euros de retombées indirectes... vaste débat !

Laurent Liégeois

PACA

À Tous Vents 2019

un festival qui prend de l'ampleur

La quatrième édition de la rencontre des orchestres de fanfare et d'harmonie du sud-est s'est déroulée tout au long du mois de juin à Cannes. Forte d'une toute nouvelle association support, À Tous Vents 06, du partenariat de la Fédération PACA de l'UFF et du soutien de la ville de Cannes, la manifestation a non seulement réuni plus de formations (16 au lieu de 12) mais s'est aussi développée pour occuper les cinq dimanches de juin. Du 2 au 23, ce sont le Brass Band Méditerranée, l'Espérance de Cannes, la Casa'rmonie et l'Harmonie de Mougins qui se sont succédé en concert sur la sympathique Place Massuque en plein centre du vieux port de Cannes. Ces concerts ont d'ailleurs été diffusés en direct sur la

page Facebook de l'UFF.

Le 30 juin, s'est tenue La Grande



Rencontre. Après les concerts en après-midi sur deux lieux, Place Massuque et Place de La Castre (le défilé ayant été annulé pour cause de canicule), c'est sur cette même place surplombant la baie de Cannes que tous les musiciens (environ 350) se sont retrouvés pour un concert commun, honoré de la présence de Thomas de Pariente, adjoint à la culture de la Ville de Cannes. Il est à noter, aux côtés des formations de type associatif, la participation grandissante des orchestres venant des conservatoires (CRI Rostropovitch Landowski du Golfe de Saint Tropez, CRC de Valbonne, Conservatoire Municipal de Canens-CRD et le CNRR de Nice). Espérons que cela aura donné envie à ces jeunes élèves de continuer à pratiquer la musique au sein de nos sociétés.

Un président pour l'Avenir L'islois



Nous vous présentions Aude Tissot l'année dernière alors qu'elle prenait la présidence de la formation de

L'Isle-sur-la-Sorgue (84). Elle a fait part de son souhait de ne pas poursuivre son mandat lors de l'assemblée générale de ce printemps. Restant vice-présidente de l'association avec le fidèle Denis Denante et clarinettiste au sein de l'orchestre, Aude a passé le relais à Alain Servain. Après avoir fait une pause de quelques années et alors qu'il est de retour dans la musique depuis un an, cet homme aux multiples facettes, ancien directeur d'école, ancien maire de Remauville (77), saxophoniste, entre au conseil d'administration et se voit élu à

l'unanimité au poste de président. Son mandat démarre sur les chapeaux de roues puisque le chef, Jean Louveton, a annoncé son souhait de se retirer de son poste à la rentrée 2019. Il va falloir lui trouver un remplaçant. L'Adjointe à la Culture de L'Isle-sur-la-Sorgue, présente lors de l'assemblée générale, a, par ailleurs, fait part de son vœu de voir de réelles passerelles avec l'École municipale de musique.

Frédéric Borri

Pays de la Loire

Camille Montarou, parcours d'une musicienne déterminée

Issue d'une famille de musiciens*, Camille débute la musique par le glockenspiel à la Renaissance de Changé (72) auprès de Georges Daspe. À 14 ans, elle intègre la classe de percussions du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Mans. Elle s'inscrit régulièrement aux stages UFF de batterie-fanfare organisés par la fédération régionale et l'union départementale à Sablé-sur-Sarthe. Elle y rencontre des musiciens professionnels qui transmettent leur passion aux stagiaires. Elle y participe en tant que percussionniste avec Mario Moulin, puis comme stagiaire en direction d'orchestre auprès de Sébastien Nicolle. Elle se passionne pour la musique militaire.

En 2015 elle obtient son baccalauréat à Tours dans la filière Technique de la musique et de la danse. Elle enchaîne par une licence Musicien-Interprète à la faculté tourangelle. Parallèlement elle poursuit son cycle d'étude au Conservatoire de Tours. Elle se perfectionne en écriture, harmonie au clavier, solfège, musique de chambre et poursuit son initiation à la direction d'orchestre avec Dylan Corlay. En septembre 2017, Camille entre au conservatoire de Boulogne-Billancourt. Elle obtient sa licence de Musicologie à la Sorbonne en 2018. En 2019 elle réussit

son Diplôme d'Études Musicales en percussions, mention très bien à l'unanimité du jury. Parallèlement, Camille donne des cours de batterie, percussions et éveil musical. Elle se produit auprès du Brass'band Exo'Brass à Tours, d'orchestres symphoniques tels que Les Siècles, dirigé par François-Xavier Roth, celui du conservatoire de Boulogne-Billancourt, l'orchestre de jeux vidéo Pixelophonia et la Musique des Sapeurs-Pompiers de Paris, avec qui elle défile le 14 juillet 2019 sur les Champs Élysées. Attachée à sa première passion, elle réussit le concours d'entrée à la Musique des Troupes de Marine à Versailles Satory qu'elle intègre en septembre 2019. La fédération des Pays de la Loire et l'UD 72 se félicitent des bénéficiaires qu'ont pu lui apporter les stages et la pratique au sein de la BF de Changé. Ce parcours souligne à quel point le travail qu'effectue le réseau fédéral est important. Il favorise la rencontre et les échanges entre musiciens amateurs et professionnels, et contribue aux valeurs du vivre ensemble au sein des sociétés implantées majoritairement en milieu rural.

* Jean Pierre, le grand père est l'un des cofondateurs de la Renaissance de Changé où il y pratique le cor et la trompette d'harmonie. Ses deux fils y ont fait leur apprentissage, Sylvain l'ainé trompettiste dirige la BF. Denis le benjamin après quelques années passées à la Renaissance quitte pour des raisons professionnelles la Sarthe et rejoint l'Île de France. Il intègre la musique de Limeil Brevannes au trombone. Valérie, la mère rejoint la BF au clairon basse puis à la basse. Depuis 4 ans elle préside la Renaissance. Enfin Lucas, le frère, intègre la BF où il se spécialise au tambour et suit le même parcours que sa sœur au Conservatoire du Mans.

Didier Lorient

Rhône-Alpes

Stage de Batterie Fanfare et de direction d'orchestre

Bye Bye Tartaras (42)...
Bonjour St Martin en Haut (69).
Pour cette 21^e édition, les dirigeants fédéraux ont invité les musiciens de la région dans un nouveau lieu suite à la fermeture de l'établissement de Tartaras. C'est à St Martin en Haut dans le Rhône que le Président Pascal Charton a réuni du 26 au 30 décembre

2018 son équipe pédagogique composée de Laurent Douvre, Obin Meurin, Denis Vercellino, Denis Gonin, Cyril Blanchet, Benoît Melin et Cyril Monteil.



Les intervenants du stage

Quatre jours et demi durant, 35 stagiaires ont travaillé leur technique instrumentale ainsi que la pratique en orchestre. Trois d'entre eux, inscrits en direction d'orchestre, ont bénéficié d'un module traitant des règles du cérémonial des commémorations républicaines. L'audition de fin de stage a permis de présenter le travail accompli, tant en pupitre qu'en orchestre complet, à un public nombreux, dirigeants de formations musicales, invités, parents et amis. J.S.Musique, partenaire de la Fédération depuis plusieurs années a délégué un technicien en charge de transmettre des éléments sur le bon entretien des instruments, et pratiquer de petites réparations sur place.



Les participants au stage

L'équipe de bénévoles sous la houlette de René Vial, et composée de Patrick Bonte, Josiane Joly et Jean Marie Sauge, a dû s'adapter aux nouveaux locaux et à l'absence de l'ancien responsable administratif parti vers d'autres horizons.....Pari réussi. Le Rendez-vous est déjà fixé au même endroit à St Martin en Haut du 26 au 30 décembre 2019.

René Vial, trésorier de la fédération

Sylvain Marchal

Une retraite bien méritée et une grande liberté de penser, de choisir et d'agir !



Sylvain Marchal a effectué ses études musicales à l'Université de Strasbourg et au Conservatoire national de région en clarinette et musique de chambre. Il a complété sa formation en direction d'orchestre, écriture, pédagogie,... tout en revendiquant une large part d'autodidaxie. Il a dirigé plusieurs orchestres d'harmonie et big-bands, et comme chef invité de multiples formations vocales et instrumentales. Il a été à la tête de l'Orchestre symphonique des Jeunes de Strasbourg de 1996 à 2016. Tout en poursuivant une activité de formateur, conférencier et compositeur ayant fait l'objet de nombreuses commandes, créations et éditions, il prête volontiers sa plume à diverses revues, participe à la rédaction d'ouvrages et se livre régulièrement à l'écriture de contes et autres histoires. Conseiller artistique puis directeur de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, cette dernière a bénéficié depuis 1985 de ses qualités artistiques et pédagogiques, de ses compétences analytiques et conceptuelles, et de sa vision d'avenir pour la pratique amateur. Dès sa nomination par Désiré Dondeyne à la présidence de la Commission Musicale nationale de l'UFF, Astride Jund a sollicité Sylvain Marchal pour en être membre : près de 35 années de plaisir à collaborer professionnellement, associativement et amicalement au bénéfice de l'apprentissage et de la pratique musicale des jeunes et des amateurs.

Portrait

Depuis 1995, Sylvain Marchal est présent à toutes les manifestations importantes de l'Union des Fanfares de France :

- . il participe aux commissions de choix de répertoire pour les ensembles de batterie-fanfare, harmonie-fanfare et harmonie
- . il rédige des analyses musicales de pièces sélectionnées pour les réservoirs des concours d'ensembles
- . il préside un jury lors des concours nationaux
- . il anime des ateliers thématiques lors des congrès
- . il a apporté sa très précieuse contribution à la conception et à l'élaboration des enregistrements vidéo pour le site internet de la CAMPA, spécifique aux ressources pour batterie-fanfare et la direction d'orchestre
- . il apporte son expertise et sa vision pertinente de la pratique musicale en amateur

Pour exprimer ses émotions, Sylvain Marchal a également une activité de compositeur ; notons particulièrement trois pièces pour batterie-fanfare :

- . Fanfarock pour BF (éditions Robert Martin)
- . Fanfaverse pour accordéon et BF (éditions Robert Martin)
- . Les Fanfares pour un royaume imaginaire (voir partition et enregistrement sur le site de la CAMPA)

Les dirigeants de l'UFF espèrent pouvoir partager durant de nombreuses années encore le plaisir de ces échanges riches et fructueux, de cette réflexion qui nous permet d'avancer et de faire des choix parfois difficiles mais utiles pour la pratique amateur, et de ce travail désintéressé et bénévole.

L'UFF lui souhaite une excellente retraite et se réjouit des projets qui pourront être le fruit d'une disponibilité accrue.



Sylvain Marchal dirige l'Orchestre symphonique des Jeunes de Strasbourg au Palais de la Musique et des Congrès

Jérôme Wiss

Conception/Fabrication/Restauration
d'instruments à vent



jeromewiss.com

06.32.95.08.46